Coordonnateurs de la session
Dr. Françoise MERLET
Tél. 01 55 93 65 09
e-mail : francoise.merlet@biomedecine.fr

Lieu de formation
Agence de la biomédecine
1 Avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

Renseignements et inscriptions
Catherine FAESSEL
Tél. : 01 55 93 65 20
Fax : 01 55 93 65 61
e-mail : formation@biomedecine.fr

Inscription en ligne
http://www.agence-biomedecine.fr/professionnels/plan-annuel-de-formation.html

Organisme formateur
Agence de la biomédecine

Durée
1 jour

1 session en 2011
La date exacte sera communiquée sur le site de l'Agence.

Nombre de participants
18 personnes

Coût de l'inscription
472 Euros déjeuner inclus.

Place des sages-femmes dans l'accompagnement en AMP

Code Fx_ 34/2011

Public
Sages-femmes des centres clinico-biologiques d'AMP et des CECOS.

Objectifs
Mieux comprendre ce qu'est le rôle des sages-femmes, notamment en matière d'accompagnement des couples lors des démarches d'AMP. Mieux définir les enjeux et la place des professionnels dans cette activité.

Contenu de la formation
Ressources humaines impliquées dans l'AMP
Rôle des sages-femmes au sein d'une équipe multidisciplinaire d'un centre d'AMP
Identification des situations de vulnérabilité nécessitant un accompagnement particulier
Sages-femmes : limites des prescriptions, consultations, suivi

Méthodes et moyens pédagogiques
Apports théoriques
Etudes de cas
Documentation
Bibliographie

Intervenants
Médecins de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine
Praticiens cliniciens
Sage-femme